

ENR100V8 - Février 2024

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un mineur ou d'une personne sous tutelle. Afin de mieux répondre à vos besoins et de limiter d'éventuels frais de copies, nous vous demandons de nous préciser la nature des informations auxquelles vous souhaitez accéder. Pour ce faire, vous devez impérativement justifier de votre qualité de tuteur.

Veillez compléter ce formulaire et le retourner à l'attention de :

Direction - Centre Hospitalier de Montceau - BP 189 - 71307 Montceau les Mines

DEMANDEUR : Je soussigné(e) Madame Monsieur
 Nom : Nom de naissance
 Prénom :
 Né(e) le :/...../.....
 Adresse complète :

 Numéro de téléphone (*obligatoire*) :/...../...../...../.....
 Adresse Mail :@.....
 Motif de la demande (*obligatoire*) :

Agir en qualité de : Titulaire de l'autorité parentale : Père Mère ; Délégué de l'autorité parentale ; Tuteur

CONCERNANT le mineur ou la personne sous tutelle:

Nom : Prénom :
 Nom de jeune fille : Né(e) le :/...../.....

DEMANDE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS (*nous vous recommandons de fournir un maximum de renseignements pour que nous puissions répondre au mieux à votre demande*) :

→ Date(s) : du : / / au : / /
 → Service(s) :
 → Médecin(s) :

MODALITES DE COMMUNICATION DU DOSSIER (*copies*) :

- Je viendrai retirer moi-même le dossier *
- Envoi des copies à mon domicile personnel (*tarif lent*)
- Envoi des copies à mon domicile personnel (*en Recommandé avec accusé de réception à mes frais*)
- Envoi des copies au médecin (précisez ses noms, adresse et n° tél) :
- Consultation sur place

La production et l'envoi des copies seront facturés au demandeur comme suit :

(*Suite aux dispositifs du RGPD, les frais de reprographie ne seront appliqués qu'à compter de la deuxième demande, ou si la demande est infondée ou jugée excessive*)

Prix unitaire copie	0.18€
Prix unitaire copie CD ROM (pour la reproduction d'imagerie)	2.75€
Envoi postal, en recommandé avec avis réception	Tarif de la Poste en vigueur

Vous recevrez un Titre de Recette qui sera à régler directement auprès du Trésor Public

FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Copie d'une pièce d'identité (recto verso) du demandeur (*sauf permis de conduire*).

+ Pour le mineur :

Fournir copie du livret de famille ou tout document justifiant de votre qualité de représentant légal (*si divorce, ordonnance du juge des affaires familiales*)

+ Pour toute personne sous tutelle :

- Copie de la décision du juge des affaires familiales
- Copie d'une pièce d'identité de la personne sous tutelle, (*sauf permis de conduire*).

Fait à ; Le/...../..... ; Signature du demandeur :

***Tout dossier non récupéré 1 mois après sa mise à disposition par le service qualité vous sera envoyé en recommandé avec avis de réception à vos frais**

J'ai été averti : - que la réalisation des copies et de l'envoi en recommandé avec accusé de réception me seront préalablement facturés - que le délai pour un dossier médical de moins de 5 ans est de 8 jours ouvrables, et peut atteindre 2 mois pour un dossier datant de plus de 5 ans (date de dernière hospitalisation)

Toute demande non complétée 2 mois après l'envoi du formulaire sera considérée comme annulée

Informations relatives au traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le Centre Hospitalier de Montceau.

Ce traitement a pour but de gérer les demandes d'exercice de droit.

Il nous permet de :

- Recevoir, gérer et suivre les demandes, en liaison avec les services concernés
- Conserver un historique des demandes et des réponses apportées
- Élaborer des données d'activité (statistiques)

Ce traitement est nécessaire au respect des obligations légales et réglementaires auxquelles nous sommes soumis.

Ces informations pourront être transmises en interne à l'ensemble des services susceptibles d'intervenir dans le traitement de votre demande.

Elles ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union Européenne.

Elles seront conservées pendant dix (10) ans à compter de la fin de l'année civile de votre demande.

Les pièces justificatives (pièce d'identité et autres documents) seront détruites après traitement de la demande.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en matière de données à caractère personnel à savoir en France, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.